



- Quartier Cage aux Ours
- Quartier Royale Sainte-Marie
- Quartier des Azalées
- ➔ Rue déjà à sens unique pour les voitures
- ↔ Rue à double sens pour les voitures
- Filtre existant laissant passer les vélos et les transports en commun éventuels mais pas les voitures

- ➔ Rue mise à sens unique pour les voitures dans le nouveau plan de circulation
- Filtre laissant passer les vélos et les voitures des riverains du quartier mais pas le trafic de transit
- Filtre laissant passer les vélos et les transports en commun éventuels mais pas les voitures
- Nouvel arrêt de tram rue des Coteaux et réaménagement de la voirie